
VILLA FREDERICK-JAMES :

LE PROJET PORTÉ PAR LE MILIEU CULTUREL GASPÉSIEN REJETÉ

Percé, le 9 septembre 2026 – Après deux ans de travail, la **Table de concertation sur l’avenir de la Villa Frederick-James** rend public son rapport et dénonce la décision du ministère de la Culture et des Communications (MCC) de rejeter les principales recommandations visant à donner une vocation culturelle claire à cette infrastructure de 25,5 M\$.

Cette Table de concertation avait été formée à la demande du député Stéphane Ste-Croix, qui avait invité le milieu culturel à se concerter et à proposer un projet pour la Villa. La proposition de la Table était pourtant claire, réaliste et appuyée par les acteurs culturels du milieu, la Ville de Percé et la MRC du Rocher-Percé : faire de la Villa Frederick-James un lieu vivant de diffusion, de création, de formation et de médiation culturelle, animé à l’année par des organismes d’ici.

Elle proposait également un modèle dans lequel la programmation serait confiée à un organisme culturel mandataire, tandis que la Sépaq conserverait la responsabilité du bâtiment.

Ces recommandations ont été adoptées à l’unanimité par une Table regroupant notamment le Musée Le Chafaud, Courant culturel, Vaste et Vague, Culture Gaspésie, le Festival international de cinéma et d’art Les Percéides, les Ateliers à Travers, la Grande rencontre des arts médiatiques, la MRC du Rocher-Percé ainsi que des artistes de Percé. Le projet a également reçu l’appui de la Ville de Percé.

Le rapport final, déposé au ministre de la Culture en octobre 2025, répondait au mandat confié à la Table, soit de proposer et de définir une vocation pour la Villa, son mode de gestion, sa programmation et les besoins financiers liés à ses premières années d’exploitation.

Après plusieurs mois d’échanges avec le MCC, la Sépaq et le député Stéphane Ste-Croix, ainsi qu’une proposition de subvention de 99 000 \$ sans mandat clair, que la Table a refusée, ses représentants ont finalement appris, à l’été 2026, que la mission culturelle proposée et l’autonomie de gestion demandée étaient rejetées.

« Nous avons réalisé exactement le travail qui nous avait été demandé. Après près de deux ans d’efforts et l’obtention d’un consensus régional, nous constatons que les principales orientations retenues par la Table ne sont pas acceptées. » - Pierre Wilson, porte-parole de la Table

La gestion de la Villa a été confiée à la Sépaq et le Musée de la civilisation de Québec y présente actuellement une exposition sur l'histoire de la pêche à la mouche.

Respecter l'histoire et la vocation du lieu

Pour les membres de la Table, il est difficile de comprendre qu'un bâtiment restauré selon des normes muséales et ayant bénéficié d'un investissement public de 25,5 M\$ ne soit pas doté d'une vocation culturelle clairement définie ni d'une programmation permanente au service du milieu culturel gaspésien.

La Villa Frederick-James n'est pas un bâtiment comme les autres. Elle fut la résidence du peintre Frederick James et a longtemps accueilli les classes de maître en arts de l'Université Laval. Son histoire est profondément liée à la création artistique, à la transmission du savoir et au développement des arts visuels.

Un projet rassembleur pour la région

La proposition déposée par la Table ne visait pas à s'approprier la Villa, mais à lui donner une mission cohérente et durable, ouverte à l'ensemble des disciplines artistiques et à la population de la région. Le lieu pourrait également accueillir diverses activités communautaires, telles que des galas et d'autres événements rassembleurs.

Il serait incompréhensible que cet équipement ne soit utilisé que durant la période estivale, alors que le milieu gaspésien est prêt à l'animer, à le développer et à en faire un véritable moteur culturel régional.

La Table rend aujourd'hui son rapport public afin que la population, les artistes, les organismes culturels et les élus puissent prendre connaissance des propositions formulées pour cet équipement public majeur.

Trois demandes aux candidats

Dans le contexte de la campagne électorale, la Table demande aux candidats de la région de s'engager à soutenir :

- Une mission culturelle clairement définie, axée sur les arts visuels et la diversité des pratiques artistiques;
- Une autonomie de gestion artistique, confiée à une organisation culturelle compétente;
- Un financement prévisible et suffisant pour assurer une programmation culturelle annuelle.

« La Gaspésie a démontré qu'elle pouvait se mobiliser, se concerter et proposer une vision porteuse. Il n'est pas trop tard pour faire de la Villa Frederick-James un véritable projet structurant pour le développement culturel de la Gaspésie. » - Denis Loiselle, président de Culture Gaspésie

Documents pertinents :

- [L'avenir de la Villa Frederick-James - Rapport de projet préliminaire et recommandations](#)
- [Chronologie du dossier concernant l'avenir de la Villa Frederick-James](#)
- [Lettre du ministre Mathieu Lacombe, datée du 31 juillet 2026](#)
- [Dossier de presse](#)

Information :

Table de concertation sur l'avenir de la Villa Frederick-James

Pierre Wilson

514 772-8058

piwi0809@gmail.com